

Loi Travail : un projet ni amendable, ni négociable, qui doit être retiré !

Le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires réuni le 3 mars, a réaffirmé son opposition totale au projet de « loi travail ». Appliqué, il marquerait un recul sans précédent des droits individuels et collectifs des salarié-es.

Accepter le projet de loi concocté par le gouvernement pour satisfaire le patronat, ce serait :

- ♦ accepter la liquidation des 35 heures,
- ♦ accepter de travailler jusqu'à 12 heures par jour,
- ♦ accepter que les patrons licencient quand ils veulent et comme ils veulent,
- ♦ accepter des heures supplémentaires majorées de 10% (au lieu de 25%),
- ♦ accepter des heures supplémentaires payées au bout de trois ans,
- ♦ accepter que les apprentis mineurs travaillent 10 heures par jour et 40 heures par semaine,
- ♦ accepter que des référendums imposés par le chantage, puissent défaire les droits collectifs,

Non, il n'y a rien à sauver, rien à négocier dans la loi Travail : retrait total !

C'est une attaque sans précédent contre les salarié-es, qui accélérerait la flexibilité et la précarité. C'est cette même politique qui est à l'œuvre avec la contre-réforme PPCR dans la Fonction publique.

La colère monte, la mobilisation s'accélère ; après les pétitions, c'est le moment des rassemblements, des manifestations, des grèves. Solidaires met tout en œuvre pour construire un vaste mouvement social, interprofessionnel, fort, prolongé jusqu'à satisfaction des revendications.

Le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale de lutte des femmes, de nombreuses initiatives unitaires auront lieu partout en France. Solidaires appelle à la grève des femmes. Un rassemblement aura lieu devant le Medef, auquel participeront également les associations de chômeur-euses en lutte dans le cadre de la renégociation Unedic.

Le 9 mars, des rassemblements et des manifestations auront lieu partout en France, à l'initiative des organisations de la jeunesse (dont Solidaires étudiant-e-s) et soutenues par une partie du mouvement syndical (dont l'Union syndicale Solidaires). **L'Union syndicale Solidaires soutient ces mobilisations, appelle à la grève, et y sera présente.** L'intersyndicale d'Ile-de-France (CGT, FO, Solidaires, FSU) appelle à manifester du MEDEF au Ministère du travail, puis à rejoindre des secteurs en lutte, Place de la république. **A la SNCF et à la RATP, ce sera la grève !** SUD-Rail et Solidaires RATP sont pleinement parti-prenantes de ces mouvements.

Le 10, ce sont les retraité-es qui seront dans la rue.

D'autres mobilisations nationales sont prévues les jours suivants (social et médico-social, La poste, Fonction publique, etc.).

Le 12, nous serons dans la rue pour réclamer la fin de l'Etat d'urgence et des mesures liberticides qui ne luttent pas contre le terrorisme mais renforcent la répression antisyndicale et envers toutes celles et ceux qui refusent le capitalisme et ses méfaits.

Le 31 mars, CGT, FO, Solidaires et FSU appellent à une journée interprofessionnelle de grèves et manifestations

Par millions, nous dirons notre refus de ce projet de loi. Nous défendrons nos revendications : réduction du temps de travail sans perte de salaire, droit de véto des représentant-es des travailleurs-ses, un autre partage des richesses que nous produisons et qu'une petite minorité d'actionnaires nous volent...

Faisons de chaque mobilisation une étape pour construire un mouvement de grève reconductible. A nous de construire ce mouvement, à partir de la base : débattons-en, organisons-nous dans les entreprises, les services, les localités !
